

# ***MISE À JOUR***

## **Rapport sur la réponse de l'AFMC face à la crise des opioïdes au Canada**



Données compilées par la Dre Sarita Verma, vice-présidente,  
Éducation

**MISE À JOUR –  
JUILLET 2018**

**L'engagement de l'AFMC envers le plan d'action conjoint de Santé Canada se lisait comme suit :**

- 1) Continuer de veiller à ce que les normes d'agrément des facultés de médecine du Canada comprennent des enseignements sur le diagnostic, la prévention, l'établissement de rapports appropriés ainsi que les traitements des conséquences médicales découlant de problèmes sociétaux communs, y compris la crise relative aux opioïdes.
- 2) D'ici novembre 2017, faire en sorte que des spécialistes facultaires : a) examinent les activités éducatives relatives aux opioïdes en cours dans ses 17 facultés de médecine, b) créent et partagent un répertoire de produits éducatifs qui reflètent les pratiques exemplaires et c) les distribuent à chaque faculté.

Afin de respecter son engagement envers Santé Canada, l'AFMC a revu les normes d'agrément de l'éducation médicale prédoctorale. Elle a également procédé à une analyse contextuelle des offres de l'ensemble des facultés de médecine et a convoqué trois réunions de groupes de spécialistes pour revoir les programmes d'études et l'enseignement offerts au niveau de l'éducation médicale prédoctorale (EMPr), de l'éducation médicale postdoctorale (EMPo) et du Développement professionnel continu (DPC). Les facultés qui ont répondu ont partagé leurs pratiques exemplaires en matière d'enseignement et d'évaluation relativement à la prescription d'opioïdes ou la gestion de la douleur, principalement en ce qui a trait à la douleur non cancéreuse. Par conséquent, nous avons créé un solide répertoire qui sera diffusé à grande échelle et partagé sur le site Web de l'AFMC. Plusieurs pratiques exemplaires illustrent des contributions avant-gardistes et novatrices des programmes d'études des facultés de médecine en vue d'enrayer l'épidémie d'opioïdes, en offrant aux médecins en formation une solide base sur le plan de la prévention/réduction des risques, de l'identification des troubles liés à la consommation de substances et de la capacité de déterminer le moment opportun pour aiguiller les patients vers un traitement approprié. Des experts reconnus des domaines de la douleur, des dépendances et de la toxicomanie ainsi que des leaders d'opinion ont participé à plusieurs tables rondes pour lutter contre la crise des opioïdes et formuler des recommandations clés pour miser sur le rôle des facultés de médecine dans le contexte de l'éducation médicale au niveau de l'EMPr, de l'EMPo et du DPC.

**MISE À JOUR – Juillet 2018**

Une enquête de suivi auprès des dirigeants de l'EMPr, de l'EMPo et du DPC au sujet du contenu et de l'emplacement de leur programme d'enseignement sur le diagnostic, la prévention, la déclaration appropriée et le traitement des conséquences médicales de la crise des opioïdes a été menée dans les 17 facultés de médecine du Canada. Le sondage a été envoyé par courriel aux doyens de l'EMPr, de l'EMPo et du DPC. Au total, 10 facultés sur 17 ont répondu à la demande de mise à jour (voir le tableau 1). Il convient de noter que plusieurs nouveaux programmes ont été élaborés et que les programmes existants dans tous les domaines ont été mis à profit. À l'Université de Toronto, il n'y a pas eu de changements substantiels.

L'Université Dalhousie a une approche unique avec un programme intégré pour les résidents de l'EMPo. Il s'agit d'un excellent programme à trois niveaux qui a été élaboré à la suite des démarches d'un groupe

de travail à l'échelle de la faculté présidé par le D<sup>r</sup> Geoff Williams. À l'Université de la Colombie-Britannique, plusieurs nouveaux programmes de DPC, dont un destiné aux sages-femmes, ont été lancés. Un cours d'externat en 4<sup>e</sup> année sur la gestion de la douleur et la gestion des crises liées aux opioïdes est en cours d'élaboration à l'Université de la Colombie-Britannique. L'Université de Calgary a également ajouté plusieurs cours durant l'année d'externat. À l'Université Memorial, deux autres cours de DPC ont été ajoutés, soit l'Introduction à la prescription sécuritaire : Opioïdes, benzodiazépines et stimulants et Opioïdes pour la douleur chronique non cancéreuse : Utilisation des lignes directrices canadiennes dans vos cours de pratique. À l'Université de Montréal, le « Répertoire enseignement douleur, opioïdes et toxicomanie Faculté de médecine, Université de Montréal » couvre la formation relative à la douleur et à l'utilisation des opioïdes de l'EMPr à l'EMPo, puis vers la pratique. Ces exemples sont énumérés dans la feuille de calcul qui est mise à jour sur le site Web de l'AFMC.

Tableau 1 Taux de réponse des facultés <sup>1</sup>	Réponses mises à jour en sept. 2017
Université de la Colombie-Britannique	√
Université de l'Alberta	√
Université de Calgary	√
Université de la Saskatchewan	
Université du Manitoba	
NOSM	√
Université Western	
Université McMaster	
Université de Toronto	√
Université Queens	√
Université d'Ottawa	
Université McGill	
Université de Montréal	√
Université Laval	√
Université de Sherbrooke	
Université Dalhousie	√
Université Memorial	√

## CONCLUSION

L'AFMC continuera de surveiller les progrès réalisés par les facultés de médecine dans le traitement de la crise des opioïdes d'un point de vue pédagogique et de mettre en évidence les exemples au fur et à mesure qu'ils sont notés. Le partage et la diffusion des mises à jour à toutes les facultés de médecine se poursuivront. L'engagement initial de l'AFMC à l'égard de la Déclaration conjointe de Santé Canada demeure inchangé. L'AFMC continue de participer aux réunions mensuelles des partenaires de la réponse face à la crise des opioïdes et à titre de membre de la Collaboration pancanadienne sur la formation pour une meilleure prescription des opioïdes.